UQO

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

Quatre-vingt-neuvième réunion
tenue le mercredi 25 septembre 2013,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.

Confirmé le 19 novembre 2013

Procès-verbal de la quatre-vingt-neuvième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 25 septembre 2013 à 9 h, au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché et via visioconférence au local J-3123 à Saint-Jérôme.

ASSEMBLÉE DU 25 SEPTEMBRE 2013

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Landry, Marc Doyen des études	X	
Membres		
Baaziz, Nadia Professeure, Département d'informatique et d'ingénierie	X	
Boucher, Jacques Professeur, Département de travail social		X
Briand, Louise Professeure, Département des sciences comptables	X	
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Greenman, Paul Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X	
Lefrançois, David Professeur, Département des sciences de l'éducation	X *(visioconférence Saint-Jérôme)*	
Bédard, René Chargé de cours, Département des sciences de l'éducation	X *(visioconférence Saint-Jérôme)*	
Gilbert, Luce Chargée de cours, Département d'études langagières		X
Observateurs		
Tessier, Pierre Registraire		X
Chiriac, Emanuela, bibliothécaire *(en remplacement de Daniel Godon, directeur, Service de la bibliothèque)*	X	
Latulippe, Simon Coordonnateur, Décanat des études	X	
Invités		
Bigras, Diane Professeure, Département des sciences comptables	X	

Régimbald, André X
Agent de recherche, Décanat des études

Secrétaire

Lapointe, Geneviève X
Agente de recherche
Décanat des études

Le président de la sous-commission des études, M. Marc Landry, doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 10 h.

Sur proposition de madame Ginette Daigneault appuyée par madame Louise Briand, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2- Projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées ~ Comptable professionnel agréé (DESS-CPA)

3- Période d'information et questions diverses

4- Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. PROJET DE CRÉATION D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES – COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ (DESS-CPA)

L'assemblée accueille madame Diane Bigras, professeure au département des sciences comptables, ainsi que monsieur André Régimbald, agent de recherche au décanat des études.

Suite à la séance de la sous-commission des études tenue le 27 août dernier, le projet de programme de DESS – CPA a été modifié à la lumière des commentaires et suggestions formulés par l'assemblée.

En ce qui concerne la dimension éthique, les objectifs des descriptifs de cours ont été retouchés dans le but de rendre cet enjeu plus explicite.

Un membre souligne la qualité du document de présentation en mentionnant la facilité avec laquelle il est dorénavant possible de prendre connaissance des modifications apportées au projet.

Aucune question n'est formulée à la promotrice du dossier. On remercie madame Diane Bigras. Elle quitte la rencontre à 10 h 03.

Un membre se dit surpris de la nouvelle proposition des conditions d'admission. Le président de l'assemblée mentionne que suite à des discussions à ce sujet, il a été convenu d'appliquer les mêmes critères qui sont employés ailleurs pour le même type de programme et qu'il importe de s'arrimer ainsi bien que ce programme soit conçu de façon autonome et non pas en réseau. Un membre se dit néanmoins favorable à revoir les conditions d'admission proposées considérant que dans l'esprit de la dernière réunion il avait été convenu que le secteur concerné formule des précisions sur le type de critères d'admission susceptibles d'être appliqués. Un autre membre ressent un malaise à ce que l'UQO présente des conditions d'admission trop différentes de ce qui se fait ailleurs et souhaite laisser une lassitude au directeur de programme pour ce type de décision. Puisque le libellé employé dans les conditions d'admission mentionne que les dossiers des candidats «seront étudiés par le comité de programme et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission», l'assemblée convient qu'un comité d'admission pourrait occuper ce type de fonction, à l'image d'autres programmes de l'UQO qui se dotent d'un sous-comité chargé d'étudier les demandes d'admission.

Suite à une question d'un membre, il est précisé qu'il n'est pas nécessaire que la ressource professorale qui intervient dans le programme possède le titre professionnel auquel les étudiants aspirent.

Sur proposition de madame Ginette Daigneault appuyée par monsieur René Bédard, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées ~ Comptable professionnel agréé (DESS-CPA) (résolution 89-SCE-216).

3. PÉRIODE D'INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée demande à ce que la sous-commission des études se penche prochainement sur la question des critères d'admission.

4. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion est prévue le 12 novembre prochain.

Sur proposition de madame Louise Briand, la séance est levée à 10 h 30.

Le président

La secrétaire